



REVUE DE PRESSE

Jeudi 29 mars 2018



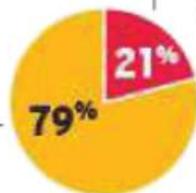
Les Français favorables à une loi contre les fake news

Avez-vous déjà relayé une information en vous rendant compte par la suite qu'elle était fausse ?



Une loi visant à lutter contre les fake news en période électorale est ...

une bonne initiative car responsabilise l'information sur les réseaux sociaux et les plateformes internet



une mauvaise initiative car risque de porter atteinte à la liberté d'expression



Sources : Statista - Odoxa - Dentso Consulting

Nombre de messages de trois fake news ayant visé le candidat Macron*



* sur les réseaux sociaux entre le 1er janvier et 31 mai 2017

INFOGRAPHIE CL

■ Huit des neuf CDC en Charente vont mettre en place des plans locaux d'urbanisme intercommunaux
■ Objectif: diviser par deux les surfaces constructibles ■ La quadrature du cercle pour les élus.

Coup de frein sur la construction

Lénaëlle SIMON
Lsimon@charentelibre.fr

Ces dix dernières années, les 14 communes de Bandiat-Tardoire ont consommé 140 hectares de terres pour construire. En théorie, elles devraient en avoir deux fois moins dans le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), à l'échelle de l'ex-CDC, moins permissif que les anciens PLU ou plans d'occupation des sols. C'est la conséquence des nouvelles lois qui, pour préserver les espaces agricoles et naturels, imposent aussi de privilégier la densification à l'extension en périphérie. En Charente, toutes les CDC, sauf Val-de-Charente qui n'a pas voté le transfert de la compétence urbanisme, sont en train de mettre en place des PLUI, souvent à l'échelle des anciennes CDC, le travail ayant été entamé avant la fusion. «On a demandé aux communes de faire des propositions. On était à 200 hectares en tout au début de la concertation, on est à 97 aujourd'hui. On espère que ça va passer dans les différentes commissions», rapporte Jean-Louis Marsaud, vice-président en charge de l'urbanisme à la CDC La Roche-foucauld-Porte du Périgord.

Des propriétaires lésés

Taponnat, où il y a eu 109 actes d'urbanisme en 2017, va devoir se serrer la ceinture. «On avait 23 hectares, on en aura 9 ou 10 pour dix ans malgré une démographie en hausse», inquiète Serge Jacob-Juin, le maire. C'est dur d'expliquer aux gens que des terrains constructibles seront demain classés en zone naturelle. Même problématique pour sa voisine Rivières, commune qui a gagné le plus d'habitants au dernier recensement. À Yvrac-et-Malleyrand, Serge Geiger s'estime moins mal loti. Il fait partie de celles qui n'ont pas de document d'urbanisme et sont toujours soumises au règlement national qui rend quasiment impossible toute construction en dehors des villages ou hameaux. C'est l'État qui décide. «On avait environ quatre constructions par



Taponnat (ici Serge Jacob-Juin, le maire), qui a vu passer 109 actes d'urbanisme l'an passé, va devoir, comme presque toutes les communes, réduire la voilure.

Photo Quentin Petit

Le législateur a sous-estimé les besoins du monde rural.

an. On avait acheté un terrain il y a vingt ans en sortie de commune pour le lotir. La préfecture l'a toujours refusé.» Il table désormais sur 2 hectares, une bouffée d'air. Dans le Rouillacais, les vingt communes doivent se répartir une dot de 50 hectares (contre 100). «Irraisonnable», selon Patrick Mesnard, maire de Mons. Le législateur a sous-estimé les besoins du monde rural. Dans les hameaux de 8 ou 10 maisons, on se demande s'il sera possible d'avoir une extension alors que des jeunes seraient contents d'y construire.»

Sans compter la décote subie par des propriétaires lésés. «Certains ont payé des successions sur des terrains constructibles qui valaient 10 € le m² et qui ne vaudront plus que 0,50 € en zone naturelle», ajoute Patrick Mesnard. À Fléac, Annick Dain s'est retrouvée dans ce cas suite au dernier PLU. «On nous avait proposé 70 000 € pour notre terrain constructible. Il en vaut aujourd'hui 800. C'est de l'herbe à vaches.»

Privilégier le vacant

Les nouvelles réglementations visent aussi à réduire la surface des parcelles. «Avant, les terrains faisaient jusqu'à 1 200 m² contre 500 à 600 désormais», détaille Michel Cuny, maire de Rivières. «C'est une vision parisienne de nos territoires. Les jeunes ménages viennent à la campagne pour avoir de l'espace. Si on voulait opposer ruralité et urbain, on ne s'y prendrait pas autrement», pointe

Christian Vignaud, président de la CDC du Rouillacais. Enfin, pour limiter le neuf, l'État veut donner la priorité à la réhabilitation des logements vacants. Il y en aurait 2,7 millions en France selon la dernière étude de la Fédération nationale de l'immobilier. Et 800 sur les 16 communes de l'ex-GrandAngoulême, qui réfléchissent à leur PLUI. Le projet d'aménagement et de développement durable prévoit d'employer 80 logements vacants chaque année. «Nous devons arrêter l'extension urbaine anarchique pour retrouver plus de place pour les terres agricoles», observe Vincent You, vice-président à l'urbanisme. On fera en sorte que les lieux constructibles soient ceux qui favorisent le commerce local et qui participent à la préservation des paysages. Mais remettre de l'ancien sur le marché n'est pas simple. «Ces logements ne sont pas à nous. Certains passent de succession en succession et on ne nous donne pas les

Le chiffre
52 %

des communes de Charente n'ont ni PLU ni plan d'occupation des sols et sont toujours soumises au règlement national de l'urbanisme, selon la Direction départementale du territoire.

moyens de devenir propriétaires», pointe Franck Bonnet à Saint-Fraigne. «On a une population vieillissante qui cherche du plain-pied alors que les logements vacants anciens sont à étages», ajoute Marie-Claude Poinet, maire de Chabanaux, qui va perdre 56 hectares en dix ans. Sans compter qu'aujourd'hui, construire peut être moins coûteux que réhabiliter.

Mathieu Favriau, urbaniste

«Une confusion entre le résidentiel et l'agricole»

Mathieu Favriau est urbaniste au cabinet Urban Hymns qui intervient régulièrement auprès des communes et intercommunalités de Charente dans la réalisation de documents d'urbanisme.

Les communes vont-elles perdre en surface constructible? Mathieu Favriau. L'objectif de l'État est de diviser par deux d'ici 2020 la surface destinée aux zones constructibles pour préserver les espaces naturels et agricoles. La priorité n'est pas à l'extension, en périphérie, mais à la densification au cœur des villes et villages pour combler les dents creuses. Par ailleurs, il s'agit de favoriser la réhabilitation de l'habitat existant par rapport à la construction neuve afin de réduire le nombre important de logements vacants dans les communes charentaises. Mais les élus soulignent l'insuffisance

des aides publiques à la rénovation pour les particuliers.

Quelle est la spécificité de la Charente? D'abord, un habitat ancien fait de logements atypiques (grande surface, nombre de pièces...) qui ne correspondent plus forcément aux aspirations des ménages, ni à leur budget, ces logements ayant besoin d'être rénovés. Ensuite une confusion entre le résidentiel et l'agricole, par exemple dans la Champagne cognaçaise. Les villages et hameaux y sont ponctués de petites unités de viticulture et/ou de distillation, généralement imbriquées dans le résidentiel ancien. Et des exploitants qui gardent parfois légitimement des logements vacants autour de chez eux pour se prémunir d'un voisinage qui pourrait avoir un impact sur leur activité. Le taux important de vacance est, entre autres, lié à ces usages. La situation est

également vraie pour les zones d'élevage.

Quelle surface constructible les communes peuvent-elles espérer? C'est ce que doivent déterminer les documents d'urbanisme. Ils doivent établir une prévision démographique sur la base des chiffres de la dernière décennie pour évaluer précisément le besoin en nouveaux logements sur les dix années à venir. En découle la surface foncière nécessaire, en visant en priorité le «vide» dans les espaces actuellement urbanisés. Cette surface globale est évaluée à partir d'une certaine densité de logements à l'hectare, en considérant que les parcelles autorisées seront moins grandes que par le passé. D'autres critères sont pris en compte, comme la typologie du bâti, le fait qu'il faille construire davantage pour accueillir moins d'habitants sous l'effet de la décohabitation des foyers et l'augmentation des logements vacants.

Un taux de vacance important demande de maintenir un certain rythme de construction pour compenser la dégradation des logements.

Les élus ont-ils été trop généreux? Dans les années 2000, on a pu déplorer l'excès d'artificialisation des sols sur le département du fait d'une certaine latitude de l'État dans la validation de documents d'urbanisme généreux et d'un certain «laissez faire» de la part des acteurs locaux dans l'évolution du marché de la construction. Un document d'urbanisme est pour l'élu l'opportunité de maîtriser l'avenir de son territoire. Mais certains élus y verront légitimement un réel frein à leur développement, s'agissant pour eux de maintenir des rentrées fiscales, alors que la baisse des dotations et la difficulté de maintenir des capacités d'investissement public rendent incertain l'avenir de leur territoire.

La filière cognac engage une démarche de responsabilité



Le cabinet «Deloitte Développement durable» accompagnera la démarche dont il a présenté les grands axes avec des exemples de ce qu'elle a apportée dans nombre d'entreprises.

Photo G. B.

Construire le cognac de demain, un cognac responsable, soucieux de ce qui l'entoure. Préparer dès aujourd'hui son avenir face aux risques qui l'entourent: changement climatique, réglementations sur l'alcool de plus en plus drastiques. Sans oublier de répondre dans le même temps aux attentes des clients, des pouvoirs publics en matière de consommation responsable, aux inquiétudes des consommateurs sur les conséquences du modèle agricole conventionnel sur la santé et l'environnement.

C'est le chantier «*incontournable pour la filière, majeur, afin d'assurer sa pérennité et conforter son développement*», a rappelé hier à quelques centaines de viticulteurs présents salle du Castel de Châteaubernard Christophe Véral, le président de l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac (UGVC), à l'occasion de la

traditionnelle «mise au courant». Un chantier déjà lancé, mais qui va prendre une nouvelle dimension dans le cadre d'un engagement de la filière dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Pilotée par l'interprofession et présentée hier par le cabinet «Deloitte Développement durable» qui l'accompagnera, cette démarche va se traduire par la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et économiques de la filière, de la vigne au verre. Et passera par la mise en place d'une restructuration des actions déjà engagées et d'un plan d'action avec indicateurs précis et chantiers thématiques qui s'étaleront jusqu'en 2019. «*Une démarche ambitieuse comme on se doit de l'être et ne pas se laisser porter par la très bonne santé de notre filière*», a souligné Christophe Véral.

■ 20 % des contribuables de l'Agglo vont subir une hausse de leur taxe sur les ordures ménagères en 2018
 ■ Pour certains, ce sera le coup de bambou ■ Mais une majorité paiera moins ou la même chose.

Taxe sur les ordures: le coup de sang des perdants

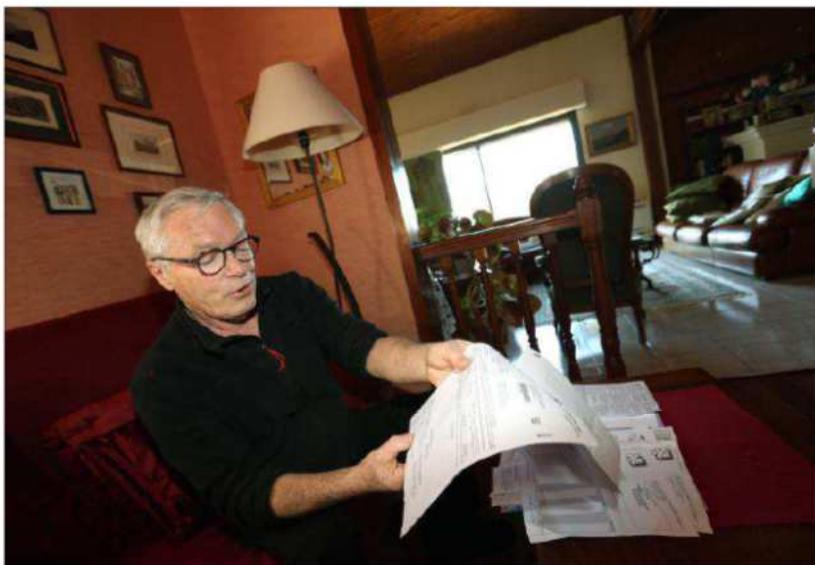
Il passe de 275 € à 1 243 € par an

Stéphane URBAJTEL
 s.urba@charenteinfo.fr

«**O**n est vraiment les dindons de la farce. Des pigeons à plumer». À quelques mètres de ses poules occupées à manger les déchets alimentaires qu'il ne jette plus dans les poubelles noires, Maurice Maufroy parcourt le champ lexical de la volaille. Ce retraité de Vœuil-et-Giget est très agacé depuis qu'il a découvert que sa taxe sur les ordures ménagères va bondir. «J'ai payé 275 € en 2017. Je devrai déboursier 402 € en 2018. Ça fait + 46,5 %».

Comme Maurice Maufroy, 20 % des contribuables de GrandAngoulême vont subir au mieux une petite hausse, au pire un coup de bambou. Certains plus que d'autres (lire ci-contre). La faute au mode de calcul retenu par l'Agglo pour déterminer l'impôt poubelles. Les élus l'ont validé en conseil communautaire il y a dix jours, le montant à payer se base désormais partout sur la valeur locative du bien occupé.

C'était déjà le cas dans les ex-communautés de communes de GrandAngoulême à 16, Braconne-et-Charente et Vallée-de-l'Échelle. Mais pas dans les villages de Charente-Boëme-Charraud. À



La taxe de Maurice Maufroy, retraité installé à Vœuil, va bondir: 275 € en 2017. 402 € en 2018.

Photo Renaud Joubert

Mouthiers, Rouillet et Vœuil, la redevance sur les ordures ménagères étaient déterminée jusqu'alors en fonction du nombre d'occupants de la maison ou de l'appartement. Selon le principe «plus on est nombreux dans un logement, plus on est

censés générer des déchets». Cette taxe déchets qu'on impose désormais à tous les contribuables de l'Agglo est «injuste, inéquitable et inopérante», s'est indigné le 12 mars dernier en conseil Jean Révéreault, vice-président de l'Agglo chargé de la transition énergétique et ancien président de Charente-Boëme-charraud. Le seul élu à avoir affiché ses réserves. Le seul qui a voté contre le dispositif désormais en place.

«Payer plus pour zéro service en plus»

«C'est un non-sens», précise-t-il. Parce que «ceux qui paieront plus auront zéro service en plus». Et parce que ceux qui sont taxés davantage sont tous périurbains alors que, les statistiques le démontrent, ils trient mieux que les urbains. Yannick Péronnet, vice-président de GrandAngoulême en charge des déchets, comprend les arguments mais relativise le problème. «Si on prend

de la hauteur, on constate que 80 % des habitants paieront moins ou ne verront aucun changement». Exemples piochés dans les tableaux réalisés par la collectivité concernant des profils d'administrés de la classe moyenne: Angoulême, un pavillon de 115 m² sur un terrain de 692 m². Taxe 2017, 215 € taxe 2018, 216 €. L'Isle-d'Espagnac, un appartement de 61 m² dans le centre. Taxe 2017, 126 €; taxe 2018: 126 €.

«Je mettrai tout en vrac»

Pour argumenter sur le choix de la valeur cadastrale plutôt que du nombre d'occupants dans le logement, Yannick Péronnet pointe le caractère «antisocial», à l'échelle du GrandAngoulême du dispositif longtemps retenu par Charente-Boëme-Charraud. «Les familles modestes, nombreuses, vivant en HLM» risquaient de subir, elles, une hausse brutale. En dehors de quelques cas particuliers, les perdants du mode de calcul re-

Au palmarès des contribuables de GrandAngoulême victimes de la hausse la plus vertigineuse, Marie-Odile Jeanneau décroche sans conteste la palme d'or. Cette habitante de Rouillet-Saint-Estèphe, s'est acquittée, en 2017, de 275 € de redevance sur les ordures ménagères. Elle devra déboursier cette année une taxe établie très exactement à... 1243 €. Quatre fois plus cher, pour un service équivalent. «C'est de l'escroquerie», s'emporte l'époux de Marie-Odile, un entrepreneur à la retraite qui a le malheur de cumuler tous les critères qui font exploser la taxe: le couple de retraités vit dans une maison de 560 m² (17 pièces), plantée dans un terrain de presque 21 000 m². Valeur cadastrale: 8 460 €. «C'est vrai que payer 1 243 euros, ça ne m'empêchera ni de dormir, ni de manger, s'agace le propriétaire roulettois. Mais franchement, ils se foutent du monde».

tenu sont surtout des ménages aux revenus au-dessus de la moyenne. «Je suis peut-être un privilégié, mais il n'empêche: c'est injuste», réplique Paul, un médecin à la retraite installé à Mouthiers, seul occupant d'une maison de 150 m² et qui devra payer 330 € cette année contre 175 € en 2017. «C'est d'autant plus rageant que je crois être plutôt exemplaire en matière de gestion de mes déchets», s'indigne Maurice Maufroy; le retraité de Vœuil-et-Giget. Au-delà de ses poules mangeuses de déchets alimentaires, lui est depuis longtemps converti au tri sélectif, possède un composteur, un broyeur pour les végétaux, et refuse les publicités papier dans sa boîte aux lettres.

«À ce tarif, vous comprendrez bien que je n'ai plus aucune envie de perdre mon temps à trier mes déchets, s'emporte le retraité. Je mettrai dorénavant tout en vrac dans ma poubelle et vos services se démerderont», vient-il d'écrire, au président de GrandAngoulême. Plus calme dans le salon de sa maison coquette, Maurice Maufroy reconnaît qu'il s'agit juste d'une menace, pour faire réagir. «Bien sûr, je ne le ferai pas. Mais quand même: je paie mon électricité, mon gaz et mon eau en fonction de ce que je consomme. Je ne vois pas pourquoi, je ne paierai pas la taxe sur les ordures en fonction de la quantité de déchets que je produis.»

Risque d'«effet pervers» pour un agriculteur à la retraite

À Rouillet, le maire, Gérard Roy, a voté le principe de la taxe mais comprend les arguments des partisans de l'ancien système longtemps en vigueur dans l'ex-Charente-Boëme-Charraud: «le nouveau dispositif est parfois perçu comme un impôt supplémentaire sur le patrimoine». Un mode de calcul dont il souligne l'«effet pervers» à la lumière de cas particuliers. Exemple avec ce retraité agricole modeste mais qui possède une grosse ferme à forte valeur cadastrale. Il va subir

un coup de massue fiscal. «Il faut que nous soyons attentifs à ces exemples concrets dans nos petites communes rurales». Yannick Péronnet, vice-président de l'Agglo en charge des déchets, le concède. Et ne ferme pas à la porte à la mise en place d'un système permettant d'«écrêter» la taxe pour les plus modestes victimes de fortes hausses. Mais il prévient: il sera difficile de faire du cas par cas. «Ce sera pour tout le monde. Pour le toubib comme pour le smicard».

■ Stéphane Robinaud,



le patron de la Sellerie cognaçaise (Photo archives CL), paiera le petit-déjeuner, dimanche 8 avril devant son atelier situé rue Basse-de-Crouin. Au moins à la centaine d'adhérents du Rétromobile club cognaçais (RCC) qui y prendra le départ de son rallye de «déroutages», première sortie de la saison. Le convoi de véhicules anciens ralliera Pons, pour un trajet de 80 km. Réservations possibles jusqu'à ce dimanche 25 mars auprès de Jean-Pierre Martin au 06 81 36 84 62.

■ Élisabeth Calède,

photographe amateur et globe-trotteuse locale, réitère son exposition photographique et invite le public à venir voir ses récents clichés qui composent sa nouvelle exposition baptisée «De-ci; De-là» saison 2 à l'Espace découverte en pays du cognac. Les visiteurs partiront à la découverte des frontons joliment décorés, guirlandes de motifs floraux ou géométriques, cabochons colorés en céramique... ce petit patrimoine méconnu mais que nous croisons pourtant tous les jours sur notre chemin. Visite libre et gratuite du dimanche 1^{er} avril au jeudi 31 mai: en avril, du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h; en mai, du mardi au dimanche, de 13 h à 18 h. Fermé le 1^{er} mai.

■ Une descendante de l'artiste Olivier Flornoy (1894-1962) cherche des photos de l'œuvre éparpillée de son aïeul ■ Une quête familiale ancrée dans l'histoire de Cognac.

Elle voudrait revoir sa famille en peinture

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

La démarche est discrète, timide. «*Mais on a fini par le faire*», glisse Alette Bally-Louvet, soulagée. La semaine dernière, la Cognaçaise exilée à Paris a publié un mot sur le forum Facebook du «Quart d'heure charentais», qui rassemble 820 amoureux du département.



Je ne dirais pas qu'il y a une peinture dans chaque maison cognaçaise... mais presque !

Ou plutôt une demande. «*Mon grand-père, Olivier Flornoy, était un peintre de Cognac. Je suis à la recherche de photos de ses tableaux qui pourraient être accrochés aux murs de vos maisons ou de ceux de votre famille.*»

L'idée est toute simple: rassembler le maximum de photos d'œuvres du peintre né à Nantes en 1894 et mort à Saint-Brice en 1962. Pour la famille, pour les souvenirs, rien de plus. «*Avec mes*



Alette Bally-Louvet est la fille d'Hubert et Monique Louvet, qui géraient l'agence d'assurances du boulevard Denfert-Rochereau. Elle a quitté Cognac à 28 ans. Représ. CL

deux sœurs, on y pensait depuis un moment, reprend la plus jeune fille d'Hubert et Monique Louvet, née Flornoy, les anciens propriétaires de l'agence d'assurances du boulevard Denfert-Rochereau à Cognac. *Je me suis dit qu'avec Fa-*

cebook et les photos numériques, ça devenait envisageable.» Mais pas facile, puisqu'Olivier Flornoy a été très productif et que l'objectif serait de rassembler la collection la plus complète possible. «*Il y a des centaines et des centaines*

de peintures, son travail était très demandé. Je ne dirais pas qu'il y a une peinture dans chaque maison cognaçaise... mais presque!» En effet, Olivier Flornoy a fait partie des peintres de Cognac les plus en vogue, après son arrivée de région parisienne où son style avait été récompensé plusieurs fois par l'École des Beaux-Arts dans les années 1920 et 1930.

Le Christ de Saint-Brice

En Charente, il laisse notamment un portrait du verrier Claude Boucher (1842-1913), exposé au Musée des arts du cognac. A Saint-Brice, l'ancien combattant des deux guerres mondiales a aussi laissé des croquis et des peintures sur la vie des tranchées, et surtout un Christ géant qui orne la nef de l'église. Enfin, ses scènes de vie du travail du cognac (les vignes, les chais...) illustrent les intérieurs de nombreux producteurs et de particuliers. C'est pourquoi la reconstitution de son œuvre, même en photos d'amateurs, serait aussi celle d'un demi-siècle d'histoire cognaçaise, dans l'œil d'un enfant adoptif tombé amoureux de la ville.

Pour aider Alette Bally-Louvet, il suffit de vérifier si un tableau porte la signature «O. Flornoy». Et, le cas échéant, d'en envoyer la photo par courriel à l'adresse: flornoy.peintre6@gmail.com



Avec les portraits de notables et les natures mortes, les scènes de vie viticole font partie des thèmes qui ont fait le succès du peintre à Cognac.

Le conseil de développement lance un appel à candidatures

Un conseil de développement à l'agglomération Grand Cognac, un autre au pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), une obligation institutionnelle. Pour autant, rien n'empêche d'être pratique et de créer un conseil de développement commun, ce que Grand Cognac a choisi de mettre en place sous la houlette de Pascale Belle, vice-présidente développement durable à Grand Cognac, et Christophe Bayle, président du conseil du PETR.

Une instance de participation citoyenne «new-look» qui a de fait besoin d'étoffer ses rangs. Raison pour laquelle l'agglomération lance un appel à candidatures auprès des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Un impératif afin qu'elle reflète la diversité de la société civile et soit représentative de la mixité et de la pluralité des points de vue de l'ensemble du territoire. Les habitants des cinquante-huit communes de l'agglomération, ou de la communauté de communes du Rouillacais, qui fait partie intégrante du PETR, peuvent ainsi siéger au sein de cet organe de débat et de propositions, con-



Christophe Bayle, président du conseil du PETR, accueillera toutes les bonnes volontés.

Photo J. P.

sulté par la collectivité sur l'élaboration du projet de territoire, les documents de prospective et de planification ou encore la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Pour en faire partie, les bonnes volontés sont invitées à proposer leur candidature à l'adresse amandine.violet@grand-cognac.fr ou d'appeler le 05 45 81 76 01 avant le 25 mai.

Conseil de Grand Cognac ce soir à Hiersac

Jérôme Sourisseau présidera le conseil communautaire de Grand Cognac ce soir à partir de 18 heures dans la salle socioculturelle d'Hiersac. Le point principal de cette réunion concernera le budget communautaire 2018 de l'agglomération.

Les apprentis de Cognac brillent de toutes les couleurs

Trois élèves du Campus des métiers ont été primés aux Olympiades des métiers régionales. Dont Jessica Debong, meilleure esthéticienne.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Les Olympiades des métiers avaient un goût de cognac, cette année à Bordeaux. Le week-end dernier, trois apprentis du centre d'apprentissage local sont revenus de la finale régionale de ce concours professionnel avec des médailles autour du cou. Sur quatre candidats envoyés, «c'est une superbe satisfaction», sourit la responsable du Campus des métiers, Nathalie Gabeaud.

Deux reconvertis, l'école du succès

La meilleure a été Jessica Debong, 21 ans, en esthétique. Après seize heures d'épreuves réparties en deux jours, elle a remporté la médaille d'or et participera, en novembre à Caen, à la finale nationale. La native de Brie savait qu'elle avait ses chances. «J'essaie toujours d'aller le plus loin possible quand je décide de faire quelque chose», glisse-t-elle, tout en



Margaux Grulois, décroche le bronze en coiffure.



Jessica Debong, médaille d'or en esthétique et Jean-Baptiste Montigaud, médaille d'argent en tonnellerie. Deux reconversions réussies.

Photo M. B.

reconnaissant la difficulté du concours. «Le premier soir, elle tremblait tellement elle était fatiguée, note Nathalie Gabeaud. Mais elle y est retournée.» Car l'esthétique est un choix mûri, chez l'apprentie en première année de brevet professionnel (niveau bac). Après avoir passé un bac général, elle a quitté ses études en biologie pour l'esthétique. Et décidé d'apprendre le métier à Cognac, sur les conseils de sa patronne, Nathalie Fleurant (Yves Rocher, Champniers), «qui avait déjà eu des filles d'ici et en est très contente». La jeune femme se prépare maintenant à la finale nationale et va s'entourer de plusieurs anciennes candidates pour s'y préparer.

Comme Jessica Delong, Jean-Baptiste Montigaud, 26 ans, médaille d'argent en tonnellerie, est

un converti. Originaire de Reignac, près de Barbezieux, il a d'abord été étudiant en histoire, avant de passer un CAP de menuisier. Puis il a trouvé le métier «trop répétitif», fini sa licence d'histoire et s'est tourné vers Hennessy pour demander un apprentissage en CAP de tonnellerie, qu'il validera en juin. «Ce sont des profils intéressants, parfois plus motivés qu'un jeune de 16 ans», se régale Denis Carré, responsable de l'atelier de tonnellerie dans la grande maison de cognac, qui lui a dit «banco» voilà deux ans. Avec du flair, visiblement.

Enfin, Margaux Grulois, en brevet de maîtrise, s'est placée troisième du concours de coiffure. Elle vient des Landes, où elle travaille, et s'est déplacée à Cognac pour poursuivre sa formation au niveau bac + 2.

Cherves-Richemont: le conseil vote une hausse des taxes

Des projets d'investissement sont envisagés pour cette année mais des arbitrages seront nécessaires pour établir le budget 2018.

Alain Riffaud, maire, a réuni le conseil municipal de Cherves-Richemont ce lundi soir pour le vote des comptes 2017, en présence de Nathalie Hamon, comptable de la commune.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité. Le compte administratif fait ressortir un montant des dépenses d'investissement à hauteur de 1 764 818 € pour des recettes à 2 125 265 €, soit un excédent de 124 890 € qui sera reporté en recettes d'investissement sur le budget 2018. Au chapitre fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 2 688 768 €, les recettes à 2 926 186 €, soit un excédent de 237 418 € qui sera inscrit en recettes. Le compte administratif est adopté avec une abstention. Les affectations de résultat sont adoptées à l'unanimité.

Orientations budgétaires. «Le contexte actuel n'est pas favorable avec la suppression de la taxe d'habitation de 30 % en 2018, c'est une recette en moins pour la commune, même si elle devrait être compensée par l'État», a précisé le maire. La capacité d'autofinancement de la commune baisse d'année en année. S'y ajoutent, les baisses de la dotation globale de fonctionnement, de la dotation de solidarité communautaire qui passe en 2018 à 166 936 € (contre 187 110 en 2017), la dotation forfaitaire qui se réduit comme peau de chagrin à 21 356 € (238 000 € en 2012), et la baisse de 30 % des bases concernant la taxe foncière, qui entraînent une forte baisse des recettes.

Alain Riffaud propose des mesures d'économie notamment en matière de charges à caractère général et le maintien des services (accueil de loisirs, crèche,



Alain Riffaud, maire: «Le contexte actuel n'est pas favorable avec la suppression de la taxe d'habitation de 30% en 2018, c'est une recette en moins pour la commune, même si elle devrait être compensée par l'État».

Photo archives CL

médiathèque, saison culturelle) à leur niveau actuel.

Taxes. Compte tenu de ce qui précède, du contexte actuel et après un tour de table, une augmentation des taxes est adoptée. La taxe d'habitation passe de 7,79 % à 8,57 %, la taxe foncière passe de 13,40 % à 14,74 %, et la taxe sur le foncier non bâti de 41,05 % à 45,16 %.

Projets. Les projets d'investissement envisagés pour cette année concernent le programme d'aménagement des bourgs de Cherves et de Richemont, les travaux de voirie, le giratoire de la salle de spectacle L'Abaca, la maison des commerces. «Néanmoins des choix devront être ef-

fectués lors du vote du budget 2018», stipule le maire.

Divers. Un poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet de 20 heures par semaine est créé à compter du 15 avril. Une délibération est adoptée portant sur le déclassement d'une portion de la voie communale n°3 et la mise à jour du tableau de classement des voies communales. Une convention de forfait communal est établie avec l'école Sainte-Eustelle, sous contrat d'association, pour les années 2018-2020. Enfin Francis Pauvero est désigné pour siéger au conseil d'administration de l'organisme de gestion (Ogec) de l'école Sainte-Eustelle.

Le conseil municipal maintient les taux

Les élus ont décidé de ne pas adopter de hausse des taux d'imposition pour cette année. La décision a été validée, mardi soir, en réunion du conseil municipal. Le taux de la taxe d'habitation reste donc fixé à 9,80 %, le foncier sur le bâti à 16,06 % et le foncier sur le non bâti à 46,07 %.

Budget primitif. Les élus se sont penchés sur le budget primitif. La section de fonctionnement s'équilibre à 814 245 €, en investissement à 544 166 €.

Les chantiers. Différents travaux sont envisagés à l'école (réfection des sols, garderie, sécurisation), à la salle des fêtes (menuiseries, accessibilité), sur la voirie et les réseaux. Concernant la rénovation de la cantine et de la garderie, plusieurs devis ont été établis pour les trois tranches de travaux: sol garderie (3 192 €) sol répertoire (3 680 €), soubassements (1 546 €). S'ajoute le devis pour les travaux du couloir qui mène vers la classe des petits de maternelle, ainsi que le carrelage à refaire, soit 248,53 €.

Grand Cognac. Afin d'harmoniser les compétences, l'agglomération demande à la commune de réfléchir au transfert de la compétence relative à la fourrière. La commune envisage de la conserver.

Emploi. L'ouverture d'un poste d'un agent technique est envisagée afin de soulager de certaines tâches l'agent technique en poste. Il est envisagé un contrat de 20 heures par semaine en CDD pour 6 mois, à compter de la mi-avril.

■ Journée particulière hier où deux hommages étaient rendus, l'un au gendarme «héroïque» tombé à Trèbes, l'autre à une octogénaire juive tuée ■ Macron a dénoncé un même «obscurantisme barbare».



Beltrame, «l'esprit français de résistance»

Le chef de l'État a rendu un hommage solennel au colonel Arnaud Beltrame au cours d'une cérémonie aux Invalides qui a rassemblé plus de 1.200 invités et le gouvernement au complet.

Photo AFP

La France a rendu hier aux Invalides un hommage solennel au colonel Arnaud Beltrame, au cours d'une cérémonie qui a rassemblé toutes les forces politiques et de nombreux anonymes.

«Sa grandeur a séjéré la France», a déclaré Emmanuel Macron devant le cercueil du gendarme recouvert d'un drapeau français, en présence de plus de 1.200 invités et du gouvernement au complet. En donnant sa vie pour sauver une otage lors de l'attaque jihadiste de vendredi dans l'Aude, Arnaud Beltrame a rejoint les rangs des héros français, de Jean Moulin à Jeanne d'Arc et Charles de Gaulle, des soldats de Verdun aux combattants du maquis et aux Justes, selon le Président.

français de résistance». «L'un d'entre nous venait de se dresser, droit, lucide et brave.»

La polémique entre parenthèses

Face à «l'hydre islamiste», cet «ennemi insidieux», «nous l'emporterons grâce au calme et à la résilience» et «par la cohésion d'une nation rassemblée», avait-il auparavant martelé aux Invalides. «Sa mémoire vivra, son

exemple demeurera. J'y veillerai. Je vous le promets.» Il a ensuite déposé sur le cercueil du gendarme Beltrame la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Le temps d'une matinée, cette cérémonie a mis entre parenthèses la polémique sur la politique antiterroriste du gouvernement qui n'a cessé d'enfler depuis les attaques menées vendredi à Carcassonne et Trèbes par Radouane Lakdim, un petit délinquant radicalisé.

Les principaux responsables poli-

tiques étaient présents aux Invalides: les anciens présidents François Hollande et Nicolas Sarkozy, arrivés ensemble, les chefs de parti Marine Le Pen (FN), Jean-Luc Mélenchon (LFI) et Laurent Wauquiez (LR), plus de 300 députés et des anciens ministres, dont François Fillon, Alain Juppé, Manuel Valls. Dans la foule figuraient aussi les familles des victimes, les personnes présentes lors de l'attaque, des élus des communes touchées ainsi que des centaines d'anonymes.

Avant la cérémonie, des milliers de personnes, dont des centaines de lycéens, ont salué le passage du convoi funéraire dans les rues de Paris, le long d'un trajet jalonné de CRS, gendarmes mobiles, cavaliers à cheval et sapeurs-pompiers, en tenues d'honneur. Il était parti symboliquement du Panthéon, le monument dédié aux grandes personnalités françaises, à l'heure où une minute de silence était observée dans toutes les gendarmeries et préfectures.

Mireille Knoll: ambiance électrique à la marche

Des milliers de personnes, dont de nombreux politiques, ont défilé hier soir en mémoire de l'octogénaire juive tuée à Paris. Parti de la place de la Nation, le cortège a parcouru quelques centaines de mètres pour rallier l'immeuble de Mme Knoll, dans le XI^e arrondissement. «La France contre l'antisémitisme», proclamait la banderole en tête de la marche. D'autres rassemblements ont eu lieu à Marseille (800 personnes), Strasbourg (700), Lyon (500), Nantes (200) et Bordeaux (200). À la mi-journée, Emmanuel Macron avait assisté au cimetière parisien de Bagneux, dans les Hauts-de-Seine, aux obsèques religieuses de Mireille Knoll, 85 ans.

«Le Crif fait de la politique et moi, j'ouvre mon cœur»

Dans le carré de tête de la marche parisienne, organisée par le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), plusieurs ministres avaient pris place, notamment Gérard Collomb (Intérieur) et Jean-Michel Blanquer (Éducation). «Lorsqu'il s'agit de lutter contre l'obscurantisme ou contre



Invectives et bousculades ont émaillé la marche à l'arrivée de Jean-Luc Mélenchon (à gauche, Photo AFP) et de Marine Le Pen. Ils ont dû quitter le cortège.

l'antisémitisme ou contre le fanatisme, tout ce qui rassemble grandit», avait déclaré le Premier ministre Édouard Philippe dans l'après-midi à l'Assemblée.

Au début de la marche parisienne, l'arrivée de Jean-Luc Mélenchon, chef de file de La France insoumise, et de la présidente du Front national Marine Le Pen, dont les venues n'étaient pas souhaitées par

le Crif au nom du rejet des «extrêmes», a suscité invectives et bousculades, au point que les deux responsables ont dû quitter le cortège. Des représentants de LFI et du FN se sont fait siffler par plusieurs dizaines de jeunes. «Nous sommes à notre place», a réagi Marine Le Pen, regagnant plus tard la queue du cortège. Jean-Luc Mélenchon, lui, a qualifié d'«épiphénomène»

la réaction de «40 énergumènes». Dans cette polémique, un des fils de la victime, Daniel Knoll, avait appelé «tout le monde sans exception» à participer à la marche, ajoutant: «Le Crif fait de la politique et moi, j'ouvre mon cœur». Deux hommes, dont un voisin familial de Mireille Knoll, ont été mis en examen et écroués mardi pour «homicide volontaire» à caractère antisémite après la découverte du corps de l'octogénaire, retrouvé lardé de onze coups de couteau et en partie carbonisé dans son modeste appartement. Les policiers privilégient la piste d'un vol ayant ciblé vendredi la vieille dame rescapée de la rafle du Vel d'Hiv, avant de virer au meurtre pour des raisons qui restent à éclaircir. La justice a retenu le caractère antisémite notamment parce qu'un des deux mis en examen connaissait la religion de la victime.

Un an après la mort, dans le même XI^e arrondissement parisien, de Sarah Halimi, défenestrée par un voisin aux cris de «Allah Akbar», ce nouveau meurtre d'une femme juive a scandalisé bien au-delà de la communauté juive française, la plus importante d'Europe.

»

L'un d'entre nous venait de se dresser, droit, lucide et brave.

En dénonçant «l'obscurantisme barbare» dans son éloge funèbre prononcé devant une assistance émue, le chef de l'État a associé au gendarme Mireille Knoll, l'octogénaire assassinée à Paris pour laquelle était organisée une Marche blanche hier soir (lire ci-contre). Cette «femme innocente et vulnérable» a été tuée «parce qu'elle était juive», a déclaré Emmanuel Macron, en fustigeant tous ceux qui «profanent nos valeurs sacrées». Emmanuel Macron a décrit comment, vendredi à midi, le gendarme avait «levé les bras et s'était avancé seul vers le terroriste» et «pris la place de l'otage». Il «faisait face à l'agression islamiste, face à la haine, face à la folie meurtrière et avec lui surgissait du cœur du pays l'esprit

Le gouvernement muscle la lutte

Le projet de loi contre la fraude a été présenté hier par le gouvernement. Voici les principales mesures:

■ **Police fiscale.** Cette structure, d'une cinquantaine d'agents, pourra être saisie par le Parquet national financier dans le cas de dossiers nécessitant une expertise fiscale pointue, avec des enjeux budgétaires considérables.

■ **Intermédiaires sanctionnés.** Des sanctions administratives seront créées pour les « tiers complices de fraude fiscale et sociale », à savoir les officines (cabinets d'avocats, sociétés de conseil...) ayant élaboré les montages frauduleux ou abusifs. Ces intermédiaires, qui profitent aujourd'hui d'un certain flou juridique, pourront se voir infliger des pénalités allant de 10.000 euros à 50% des honoraires perçus.

■ **Nom des fraudeurs.** La pratique du « name and shame » (« nommer et faire honte »), qui consiste à désigner publiquement le nom des fraudeurs à des fins dissuasives, via les journaux ou sur internet, sera développée pour les cas les plus graves. Elle deviendra obligatoire en cas de condamnation pénale.

■ **Plaider coupable.** Une procédure de plaider coupable sera mise en place pour les fraudeurs poursuivis au pénal et disposés à reconnaître leurs torts. Ces derniers pourront ainsi s'éviter un procès, en acceptant la peine proposée par le parquet.

■ **Algorithmes.** L'objectif est de développer l'exploration de données (ou « data mining »), afin de cibler les contrôles sur les cas les plus suspicieux.

Intelligence artificielle: la France veut être dans la course

Comment la France peut-elle devenir incontournable dans l'intelligence artificielle? Le député mathématicien Cédric Villani (LREM) a dévoilé hier soir des pistes pour tenter de réaliser de telles ambitions. Dans la foulée, Emmanuel Macron doit fixer aujourd'hui les grandes orientations en la matière. Voici cinq points du rapport à retenir:

■ **Doubler le salaire des chercheurs en début de carrière.** Les chercheurs et ingénieurs français sont recherchés dans le monde entier. Pour les retenir, il faut « doubler les salaires en début de carrière des chercheurs ». Par ailleurs, « à horizon de trois ans, il faut multiplier par trois le nombre de personnes formées à l'intelligence artificielle », en formant des ingénieurs et des chercheurs mais aussi des bac +2 et +3.

■ **Faciliter la circulation des données et l'expérimentation.** Le député mathématicien préconise de faciliter en France et en Europe la circulation des données. D'une manière générale, la France aura intérêt à alléger au cas par cas certaines contraintes réglementaires pour certaines expérimentations innovantes d'intelligence artificielle, sur le modèle anglo-saxon des « bacs à sable » (sand boxes) d'innovation. La question se



La France n'est pas dans le top 5 des pays déployant l'intelligence artificielle, selon le député Cédric Villani. Photo AFP

pose par exemple pour les drones autonomes: ne peut-on pas alléger dans certains cas les contraintes pesant sur ces appareils, pour permettre aux entreprises d'expérimenter et de développer leurs technologies?

■ **Cibler quatre grands secteurs industriels.** Il faut concentrer les efforts de la France sur les applications de l'intelligence artificielle dans quatre secteurs: santé, environnement, transport-mobilités, défense-sécurité.

■ **Stimuler la réflexion sociale et éthique...** L'État et les partenaires sociaux doivent anticiper les transformations de l'économie et les dégâts potentiels sur l'emploi par l'automatisation de tâches aujourd'hui confiées à des humains. « Des expérimentations pourraient être menées afin de construire des dispositifs qui ciblent certaines populations d'individus dont les emplois sont considérés comme étant le plus à risque d'automatisation. »

En matière d'éthique, « nous devons nous interroger sur la place de l'automatisation dans les décisions humaines: existe-il des domaines où le jugement humain, aussi faillible soit-il » ne pourra pas être remplacé par une machine?

■ **... Et environnementale.** La mission juge notamment nécessaire de mettre « à la disposition de tous, à partir de 2019, les données publiques disponibles: météorologiques, agricoles, de transports, d'énergie de biodiversité, de climat, de déchets, cadastrales, de diagnostic de performances énergétiques ».

« D'ici 2040, les besoins de stockage (de données) au niveau mondial » liés à l'explosion de la numérisation et de l'intelligence artificielle « risquent d'excéder la production disponible globale de silicium », avertit en outre le rapport.

«Recul» des droits dans les prisons

La Contrôleure générale des lieux de privation de liberté dresse un tableau très sombre dans son rapport annuel publié hier, s'inquiétant de «reculs» des droits alors que cette autorité indépendante fête ses dix ans.

En 2017, des contrôleurs ont visité 148 établissements: prisons, locaux de garde à vue, hôpitaux psychiatriques, centres de rétention administrative (pour les étrangers) ou centres éducatifs fermés (pour les mineurs).

«Depuis la date de création du CGLPL, le contexte a changé», souligne la Contrôleure générale Adeline Hazan dans l'avant-propos du rapport, déplorant des «reculs». «En 2007, l'idée que l'enfermement ne pouvait s'accompagner de violations des droits fondamentaux paraissait avoir fait son chemin», écrit la Contrôleure générale, en poste depuis 2014. «Le contexte est beaucoup plus sécuritaire aujourd'hui; le

rôle du CGLPL est donc peut-être encore plus important», a-t-elle dit.

En prison, «les préoccupations sécuritaires prennent



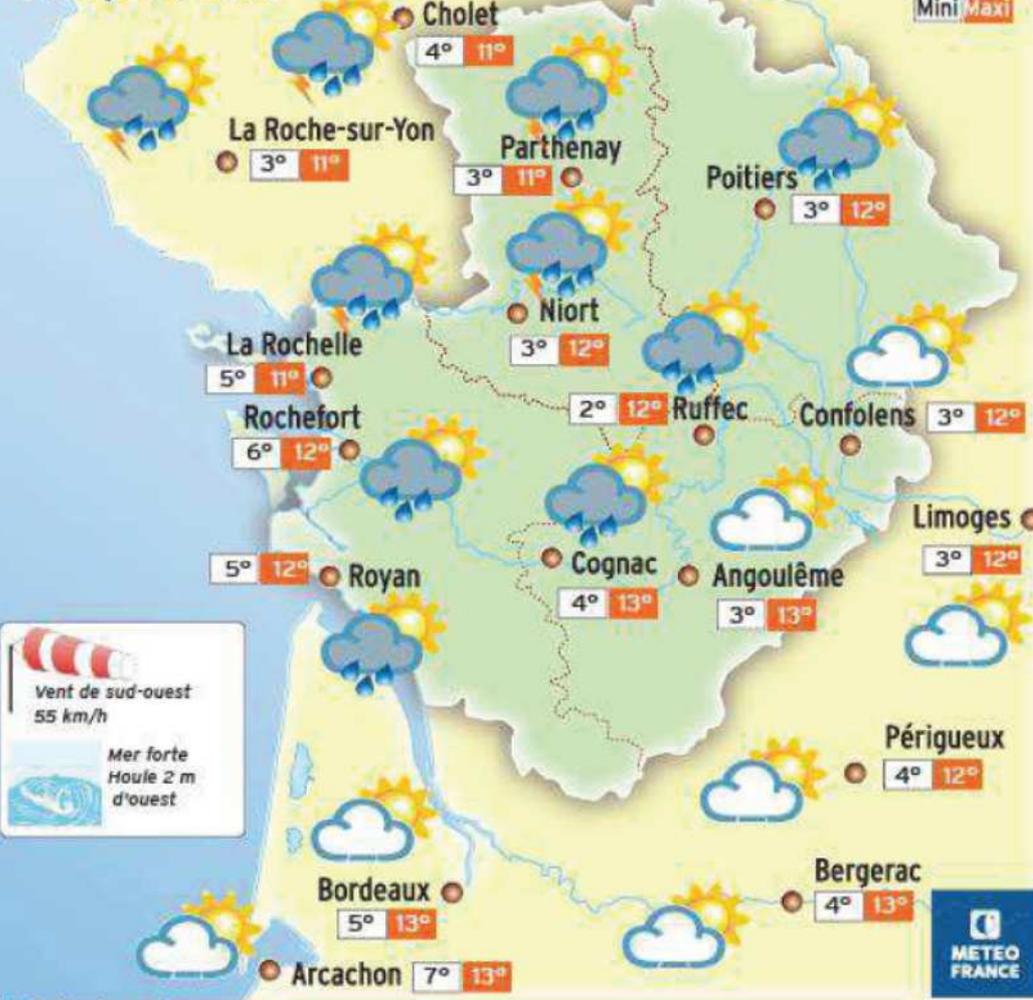
de plus en plus souvent le pas sur les autres objectifs de la détention», selon le rapport. Par exemple, «la timidité devant les demandes de permission de sortie rend des démarches de réinsertion impossibles».

Le principal fléau des prisons, la surpopulation, con-

tinue de «s'aggraver». Au 1^{er} décembre, 69.714 personnes étaient détenues pour 59.165 places. Cela constitue «un obstacle à la mise en œuvre d'un véritable travail de réinsertion et de lutte contre la récidive», dénonce le rapport.

Ce rapport 2017 a été bouclé avant le discours d'Emmanuel Macron, le 6 mars, sur la réforme du système des peines prévoyant de réserver la prison aux cas les plus graves et de développer les peines en milieu ouvert. «C'est la première fois qu'un président de la République s'empare avec autant de force du sujet de la prison», a salué Adeline Hazan, se félicitant en particulier de la fin des courtes peines. En revanche, la suppression des aménagements de peines entre un et deux ans est, selon elle, «une erreur». «Ces différentes mesures risquent de se neutraliser», a-t-elle ajouté, s'interrogeant sur leur impact sur la surpopulation carcérale.

Cet après-midi



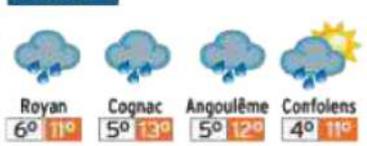
Eclaircies et averses.

Temps instable avec de fréquentes averses ou ligne orageuse sur la bordure ouest de la région.
 Vent de Sud à Sud-Ouest modéré ou parfois assez fort avec des rafales voisines de 55 km/h.

Vendredi



Samedi



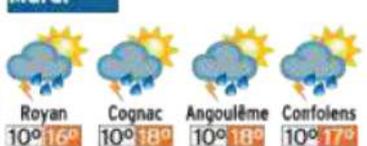
Dimanche



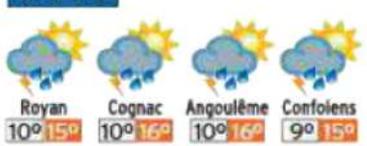
Lundi



Mardi



Mercredi



HIER / Mini / 16h

« Le nom de l'héroïsme français »

HOMMAGE À ARNAUD BELTRAME Dans un discours empreint d'émotion, Emmanuel Macron a fustigé « l'hydre islamiste », hier aux Invalides, tout en appelant les Français au « calme »

BRUNO DIVE,
RÉDACTION PARISIENNE
b.dive@sudouest.fr

Cette fois, le ciel de Paris avait pris la couleur du deuil et versait des larmes de pluie. On avait donc dressé des auvents dans la Cour d'honneur des Invalides pour abriter les personnalités et les familles. Mais pour le reste, il y avait cette terrible impression d'une répétition sans fin, d'une scène tragique éternellement recommencée. Bien sûr, le président a changé. François Hollande était remis à côté de son prédécesseur Nicolas Sarkozy, qu'il semble ne plus quitter. Sans doute, les familles, les victimes, n'étaient plus les mêmes. Mais ce rituel immuable, ce cercueil recouvert de tricolore au milieu de la cour, cette sonnerie aux morts bientôt suivie d'une Marseillaise, ces officiels alignés le long des arcades... Sentiment pénible de déjà-vu.

Pourtant, cette cérémonie-là était différente de toutes celles qui ont salué les victimes du terrorisme islamiste, civiles ou militaires. Pas seulement parce que le cercueil,

porté par huit gendarmes et deux saint-cyriens, est arrivé par l'autre côté, depuis la chapelle Saint-Louis des Invalides. Non, cette fois la République rendait hommage à un héros véritable. Pas à des malchanceux qui avaient eu le malheur de se trouver sur la route de fanatiques meurtriers, mais à un homme qui a volontairement fait don de sa vie pour en sauver une autre.

Figures tutélaires

Emmanuel Macron ne s'y est pas trompé, qui dans un très beau discours et sous le coup d'une émotion presque palpable, a rangé le désormais colonel Arnaud Beltrame dans la cohorte déjà longue des héros de l'Histoire de France, quelque part entre les compagnons de Jeanne d'Arc et les martyrs de la Résistance, convoquant pour accompagner ce gendarme au visage souriant « les hautes figures de Jean Moulin, de Pierre Brosolette et des combattants du maquis ». Il a trouvé les mots justes, parce qu'ils feront peut-être mal aux terroristes en puissance, en remarquant que « le nom de son assassin somrait déjà dans l'oubli,

quand celui d'Arnaud Beltrame devenait celui de l'héroïsme français ». C'est toute la force du geste accompli par le colonel de Carcassonne.

Mais on aura aussi noté, alors que droite et extrême droite tentent d'instruire contre lui un procès en laxisme ou en naïveté, la dureté du ton employé par Emmanuel Macron envers les meurtriers et leurs inspirateurs. Là où son prédécesseur refusait – jusque dans son discours au congrès de Versailles – d'employer le terme islamiste, l'actuel président, lui, nomme les choses. Il appelle un chat un chat, et un terroriste un terroriste »

et de mort que nous combattons, c'est aussi cet islamisme souterrain [...], cet ennemi insidieux, qui exige de chacun d'entre nous, un regain de vigilance et de civisme ».

Accents gaullois
Car pour Emmanuel Macron, pas question de céder aux surenchères auxquelles appellent LR et le FN.



Le président de la République Emmanuel Macron a prononcé un discours aux accents gaullois. PHOTO LUDOVIC MARINATTE

avant de conclure : « nous l'emporterons par la cohésion d'une Nation rassemblée ».

Sans doute est-ce aussi le message que, par-delà la mort, voulait faire passer Arnaud Beltrame. Emmanuel Macron n'a pas manqué non plus l'occasion de plaider pour ce service national qu'il veut restaurer : « puisse son engagement nourrir la vocation de toute notre jeunesse, éveiller ce désir de servir à son tour (la) France ». Il a fustigé

dans la foulée « les assoupis, les sceptiques, les pessimistes », renvoyant dos à dos « les errances fanatiques où veulent vous entraîner des adeptes du néant » et « le relativisme morne que certains autres proposent ».

Un discours fort, qui aura permis à Emmanuel Macron de ne laisser la vedette à personne, pas même par celui auquel il rendait ce bel hommage. Puisse-t-il seulement ne pas avoir à en prononcer d'autres.

« Notre peuple surmontera cette épreuve sans faiblesse et sans emportement, avec lucidité et méthode, grâce au calme et à la résilience des Français », a-t-il dit, trouvant des accents gaullois pour exalter un « peuple rompu aux morsures de l'Histoire, patient dans le combat, confiant dans le triomphe ultime du droit et de la justice »,

Le film d'une journée d'horreur

RÉSEAUX SOCIAUX



Des fleurs en hommage à Arnaud Beltrame, à Carcassonne. PHOTO ERIC CABANIS/AFP

ATTENTATS DE L'AUDE Amaud Beltrame aurait tenté de désarmer le terroriste

Vendredi 23 mars. Dans la cité médiévale de Carcassonne, ville visitée par plus de deux millions de touristes par an, Radouane Lakdim, délinquant fiché pour radicalisation, tue, entre 9 et 10 heures, le passager d'une voiture, Jean Mazières, un viticulteur à la retraite, et blesse grièvement son conducteur portugais. Il vole le véhicule.

À 10 h 25, les caméras de vidéosurveillance de la ville enregistrent le passage de la Corsa devant la caserne du 3^e régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMA), mais deux militaires du dispositif sentinelle s'y trouvent. La voiture reprend alors sa course et se porte à la hauteur de quatre CRS marseillais revenant de leur jogging près de leur caserne à Carcassonne. L'homme tire à six reprises par la fenêtre et blesse un brigadier.

L'assaillant prend ensuite la direction de Trèbes, à 8 km à l'est. À 10 h 39,

il pénètre dans le supermarché Super U en criant « Allah Akbar » et tue immédiatement près des caisses un employé, Christian Medves, chef boucher, père de deux filles, ainsi qu'un client, Hervé Sosna, maçon à la retraite. Les clients et employés sont évacués, mais le tueur retient encore une femme en otage, dont il se sert comme bouclier humain.

Une plaie mortelle au cou

L'identité de l'assaillant est révélée par le ministère de l'Intérieur, Radouane Lakdim, un Franco-Marocain de 25 ans, est fiché « S » depuis 2014 en raison de liens supposés « avec la mouvance salafite ». Le Super U est bouclé par les gendarmes et le GIGN. Le lieutenant-colonel Amaud Beltrame, numéro 3 du groupement de gendarmerie de l'Aude, se porte volontaire pour prendre la place de l'otage. Dans

la salle des coffres, le gendarme engage une négociation avec Lakdim qui exige la libération de Salah Abdeslam, seul membre encore en vie des attentats du 13 novembre 2015 (130 morts), emprisonné à Paris.

Le gendarme a laissé son téléphone portable ouvert : à 14 h 16, trois coups de feu retentissent dans le magasin, provoquant l'assaut du GIGN, qui abat Lakdim. Deux gendarmes sont blessés. Dans le magasin, on retrouve des munitions, un couteau de chasse, le pistolet et trois engins explosifs que Lakdim avait menacé « de faire péter ». Amaud Beltrame, lui, présente des lésions par balles non létales et une plaie gravissime à la trachée et au larynx par arme blanche. Selon « Le Parisien », il aurait tenté de désarmer le terroriste. Samedi matin, l'officier de 44 ans, marié, succombe à ses blessures.

ELLE SE REJOINT DE LA MORT DU BOUCHER SUR INTERNET

Une enquête pour « apologie du terrorisme » a été ouverte à Foix (Ariège), après la publication sur les réseaux sociaux par une militante de la cause animale, d'un message injuriant à l'égard du boucher du Super U de Trèbes, tué par Radouane Lakdim. Dans la nuit de lundi à mardi, les gendarmes ont repéré ce message : « Ben quoi, ça vous choque un assassin qui se fait tuer par un terroriste ? Pas moi, j'ai zéro compassion pour lui, il y a quand même une justice », posté trois jours après la mort de Christian Medves. Le message a entraîné des réactions virulentes. La militante vegan qui l'avait posté l'a ensuite retiré. Une enquête a cependant été ouverte. Un ancien candidat aux législatives dans le Calvados, Stéphane Poussier (ex-LFI), a été condamné mardi à un an de prison avec sursis pour le même chef.

Qui est Marine P., fichée S ?

« Jolie, souriante, discrète », Marine P. est une jeune fille de 18 ans aux yeux bleus. Elle est aussi la compagne de Radouane Lakdim, qui a tué quatre personnes, dans une attaque menée à Carcassonne et Trèbes, fichée comme lui pour radicalisation. « Elle a peut-être eu des propos extrêmes, mais elle n'est pas une criminelle, elle a été manipulée », répète inlassablement sa sœur aînée. « Elle avait repris l'école, eu son BEP de vente. Elle allait bien » et cherchait un emploi, ajoute la jeune femme. Interpellée vendredi après les attentats dans l'Aude et placée en garde à vue, Marine a pourtant été mise en examen mardi soir pour « association de malfaiteurs terroriste » criminelle et incarcérée provisoirement.

« Sans antécédent judiciaire », la jeune fille, qui « s'est convertie à l'islam à l'âge de 16 ans, présente tous les signes d'une radicalisation », a déclaré lundi soir le procureur de Paris François Molins. Lors de son interpellation, celle dont le nom musulman est Assia va jusqu'à crier « Allah Akbar » (Dieu est le plus grand, NDLR) et a posté sur Internet, le matin du périple sanglant de son compagnon, une sourate promettant l'enfer aux mécréants.

« Elle s'habillait normalement, elle n'était pas voilée, toujours maquillée », explique de son côté une voisine, proche de la famille. Celle-ci, modeste, vit depuis plusieurs années dans un logement social d'une résidence située aux confins de Carcassonne. Tous se disent « choqués ». Elle passait ses journées à la maison et ne se « rendait jamais à la mosquée », selon sa sœur.

« Elle conteste toujours avoir été associée au projet », a confié une source proche de l'enquête, « mais quand on évoque les faits, elle n'exprime pas un sentiment d'indignation ».

Des milliers de personnes ont marché contre l'antisémitisme

MEURTRE DE MIREILLE KNOLL

Des marches blanches ont eu lieu partout en France, moment de recueillement

Des milliers de personnes, dont de nombreux politiques, ont défilé hier en mémoire de l'octogénaire juive tuée à Paris, un moment de recueillement terni par des incidents liés à la venue de Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen (lire ci-dessous).

À la mi-journée, Emmanuel Macron avait assisté au cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine) aux obsèques religieuses de Mireille Knoll, 85 ans, dont le meurtre, vendredi dernier, a ravivé les inquiétudes sur l'antisémitisme en France. Elle a été « assassinée parce qu'elle était juive », victime du même « obscurantisme barbare » que le colonel Arnaud Beltrame, avait-il déclaré quelques heures avant, lors de l'hommage national rendu au gendarme aux Invalides.

Roses blanches

À Paris, des milliers de personnes, guidées par des représentants de la société civile, roses blanches en main, suivis d'élus ceints de leurs écharpes tricolores, se sont ébranlés en silence vers 19 heures. Parti de la place de la Nation, le cortège a parcouru quelques centaines de mètres pour rallier l'immeuble de Mireille Knoll, dans le XI^e arrondissement. « La France contre l'antisémitisme », proclamait la banderole en tête de la marche. D'autres rassemblements ont eu lieu à Marseille, Strasbourg, Lyon, Nantes et Bordeaux.

Dans le carré de tête de la marche parisienne, organisée par le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), plusieurs ministres avaient pris place, notamment Gérard Collomb (Intérieur) et Jean-Michel Blanquer (Éducation). Le délégué général de LREM Christophe Castaner, le président des Républicains



Ils étaient des milliers à défiler, élus et anonymes, pour rendre hommage à Mireille Knoll. PHOTO FRANÇOIS GUILLOT/AFP

Laurent Wauquiez, le président (LR) du Sénat Gérard Larcher ou la maire (PS) de Paris Anne Hidalgo étaient aussi sur place, tout comme les chanteurs Enrico Macias et Patrick Bruel ou l'écrivain Marek Halter.

« Lorsqu'il s'agit de lutter contre l'obscurantisme ou contre l'antisémitisme ou contre le fanatisme, tout ce qui rassemble grandit », avait déclaré le Premier ministre Édouard Philippe dans l'après-midi, à l'Assemblée nationale.

Le souvenir de Sarah Halimi

À l'issue de la marche, une cérémonie de recueillement en mémoire de Mireille Knoll, organisée par le Consistoire israélite, était prévue dans

une synagogue parisienne. La famille de Mireille Knoll a été reçue dans l'après-midi par Édouard Philippe.

Un an après la mort, dans le même XI^e arrondissement parisien, de Sarah Halimi, défenestrée par un voisin aux cris de « Allah Akbar », ce nouveau meurtre d'une femme juive a scandalisé bien au-delà de la communauté juive française, la plus importante d'Europe. Statistiquement en baisse, le nombre d'actes antisémites reste élevé en France où la minorité juive, qui représente moins de 1% de la population, est la cible d'un tiers des faits de haine recensés. Les actions les plus violentes sont même orientées à la hausse.

Le Pen et Mélenchon hués

Décrétés indésirables par le Crif mais finalement présents, hier, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon ont chacun de leur côté, sous les huées, été contraints de quitter la marche blanche.

Jean-Luc Mélenchon et les élus de la France insoumise (LFI) qui l'accompagnaient – notamment Alexis Corbière, Éric Coquerel, Clémentine Autain, Adrien Quatennens – ont été contraints de gagner une rue adjacente du parcours emprunté par les manifestants après avoir été invectivés, notamment aux cris de « Insoumis, dehors », par des personnes présentes dans le cortège. « Le sujet de la manifestation, c'est pas moi. C'est cette femme assassinée par des violents et des barbares et la nécessité de montrer que toute la communauté nationale serre des rangs », a déclaré Jean-Luc Mélenchon à la presse. « Que chaque juif sache qu'il est sous la protection de la communauté nationale, voilà ce qui est important ».

Arrivée peu après, Marine Le Pen a également

été contrainte de quitter le cortège sous les invectives. La présidente et les élus du Front national ont ensuite rejoint la manifestation, mais à bonne distance du cortège, entourés par des forces de l'ordre et par leurs propres services. « Ça fait des années que nous dénonçons et luttons contre l'antisémitisme islamiste. Nous avons donc particulièrement notre place ici », argumente Marine Le Pen, qui estime par ailleurs que « le Crif ne représente que lui-même ».

La venue de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon à cette marche blanche n'était pas souhaitée par le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), son président Francis Kalifat jugeant les antisémites « surreprésentés » dans les rangs de « l'extrême-gauche et de l'extrême-droite ». « La rue appartient à tout le monde ». Mais « j'espère qu'ils prendront conscience de la nécessité de faire le ménage chez eux », a-t-il déclaré depuis le cortège.

Le plan contre la fraude fiscale

GOUVERNEMENT Gérard Darmanin a présenté hier le projet de loi contre la fraude fiscale. Une nouvelle police pourrait être prochainement créée

YANN SAINT-SERNIN
y.saint-sermin@sudouest.fr

La fraude fiscale représente chaque année entre 60 et 80 milliards pour notre seul pays, estiment certaines ONG. Entre 2013 et 2017, la « cellule de dégrèvement » qui permettait des sanctions allégées pour les repentis fiscaux qui rapatriaient leurs avoirs cachés à l'étranger a permis de faire revenir 33 milliards d'euros. C'est dire si l'enjeu de la lutte contre la fraude fiscale pèse, tant dans l'opinion publique, marquée par les scandales tels l'affaire Cahuzac ou les Panama papers, que pour les finances publiques. Hier, le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, a présenté un nouveau volet destiné à muscler l'arsenal anti-fraude.

1 Création d'une nouvelle police

C'est l'une des mesures phares du projet de loi : la création d'une police fiscale. Celle-ci serait composée d'une cinquantaine de fonctionnaires et dépendrait de Bercy. Ils seraient formés aux techniques de lutte contre la fraude et disposeraient de pouvoirs d'officiers de police judiciaire (OPJ). Il existe déjà un service de police dédié à la traque de la fraude fiscale. Celui-ci dépend du ministère de l'Intérieur. Il s'agit de la Brigade nationale de répression de la délinquance fiscale (BNRDF). Relevant de la direction centrale de la police judiciaire, elle est composée de policiers et d'agents du

fisc. Pourquoi ne pas avoir renforcé ce service ? D'aucuns verront la volonté de Bercy de ne pas perdre la main sur la judiciarisation de certaines procédures alors que le verrou de Bercy risque tôt ou tard (sans doute tard) de disparaître.

De son côté, le ministre évoque la création d'un service exclusivement centré sur la fraude alors que la BNRDF a des compétences plus larges. Ce nouveau service serait dirigé par un magistrat sur le modèle du Service national des douanes judiciaires (SNDJ), un autre service de police judiciaire dépendant de Bercy, lui aussi compétent pour enquêter sur les fraudes fiscales.

2 Le poids de l'opprobre public

C'est le « name and shame » anglosaxon (« désigner et faire honte »). Cette démarche a déjà été développée par Bercy dans certains domaines. Ainsi, le ministère tient à jour sur son site une liste de « mauvais payeurs » – les entreprises particulièrement légères avec leurs fournisseurs –, mis à l'amende. Cette philosophie s'articule autour de l'idée que la réputation d'une entreprise auprès des citoyens devrait prendre de plus en plus de poids.

En matière fiscale, lorsque l'on entre dans le champ pénal, les procès sont bien évidemment publics. Lorsque la fraude se règle au niveau administratif, elle est pour l'heure arbitrée derrière le secret fiscal. Celui-ci devrait pouvoir être levé pour les cas les plus graves.



Le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, a présenté hier une batterie de mesures pour renforcer les moyens de l'État. PHOTO AFP

Pour autant, ce dispositif sera sans doute quelque peu atténué par l'ouverture du délit de fraude fiscale aux procédures de CRPC (plaider-coupable), ce qui devrait priver nombre de dossiers judiciaires de la solennité des débats devant un tribunal correctionnel.

3 Les intermédiaires dans le collimateur

Sans eux, la grande fraude serait impossible. Avocats fiscalistes, notaires, conseillers en patrimoine, géants de l'audit... les grands dossiers de fraude fiscale révèlent tous le déploiement d'une véritable ingénierie derrière l'évitement de l'impôt : sociétés écran, montages

offshore, prête-noms... Depuis quelques années, lorsque leurs clients sont poursuivis devant la justice, il n'est plus rare que les intermédiaires soient également inquiétés pour complicité. Mais lorsque le dossier reste au stade administratif, il n'existe pour l'instant pas de sanction. Le projet de loi propose d'en créer une.

4 L'inoxydable « verrou de Bercy »

Les magistrats plaident depuis des lustres pour son abolition. Mais Bercy s'y refuse. Le « verrou », qui fait du ministre du Budget et de son cabinet la véritable gare de triage (via la saisine d'une commis-

sion) pour décider quel dossier de fraude fiscale sera transmis à la justice ou traité directement par la voie administrative, ne semble pas voué à disparaître. Le dernier assaut venait du Sénat qui, au printemps dernier, avait voté un amendement supprimant ce dispositif. Avant que l'Assemblée n'y remette bon ordre avec l'aval du gouvernement, qui a prudemment aiguillé le problème vers une « mission d'information ». Du coup, pas une ligne n'est consacrée au dispositif dans le projet de loi. Et devant la fameuse mission parlementaire, le ministre a déjà fait connaître son penchant pour un maintien du « verrou de Bercy »...

« Urgent de maîtriser ces techniques »

RECHERCHE Cédric Villani a remis hier un rapport sur l'intelligence artificielle

Comment la France peut-elle devenir incontournable dans l'intelligence artificielle et garder ses cerveaux courtisés à l'étranger ? Le député mathématicien Cédric Villani (LREM) a dévoilé des pistes hier soir pour tenter de réaliser de telles ambitions. Le document a été rendu public peu avant un dîner à l'Élysée rassemblant autour du président de la République quelques-uns des chercheurs internationaux les plus réputés en intelligence artificielle.

Freiner la fuite des cerveaux

Emmanuel Macron fixera aujourd'hui les grandes orientations de l'exécutif pour placer la France parmi les champions de ces technologies où elle dispose d'un savoir théorique indéniable avec des cerveaux recherchés à l'étranger, mais qui ne se traduit pas encore par l'émergence de grandes entreprises leaders.

« Les pays les plus en avance sur le déploiement de l'intelligence ar-

tificielle, ce sont les États-Unis, la Chine, l'Angleterre, le Canada et Israël, et nous n'y sommes pas », a relevé hier matin à l'antenne de France Inter Cédric Villani.

Le rapport de plus de 200 pages, préparé par le député et une équipe de spécialistes, est intitulé : « Donner du sens à l'intelligence artificielle ». Il souligne qu'il est « urgent d'agir » au niveau français et européen pour maîtriser ces techniques, alors qu'« à bien des égards, la France et l'Europe peuvent déjà faire figure de "colonies numériques" » face à la suprématie des géants américains ou chinois de la « tech ».

Pour garder en France les cerveaux, le rapport propose par exemple un doublement du salaire des chercheurs débutants. Mais il met l'accent aussi sur la nécessité d'offrir un environnement de travail favorable, en donnant plus de liberté d'action aux chercheurs. Il identifie quatre domaines économiques particuliers où

SAMSUNG

Le groupe sud-coréen Samsung va implanter en France son troisième plus grand centre de recherche mondial dédié à l'intelligence artificielle, a annoncé hier son directeur général Young Sohn au président de la République Emmanuel Macron.

Ce nouveau laboratoire devrait compter à terme plus d'une centaine de chercheurs et être installé à Paris ou sur le plateau de Saclay (Essonne).

la France doit concentrer son effort de développement de l'intelligence artificielle : la santé, les transports, l'environnement et la défense.

L'éthique abordée

Le rapport s'intéresse également aux questions d'éthique, tant ces technologies peuvent avoir des aspects inquiétants. La remise du



Le député LREM, Cédric Villani. PHOTO AFP

rapport s'accompagne de la remise d'un autre rapport préparé par France stratégie, l'organe de conseil stratégique du gouvernement, qui cherche à évaluer les conséquences sur le marché du travail de l'introduction de ces technologies qui permettront d'automatiser à grande échelle des tâches aujourd'hui effectuées par des hommes.

La filière se veut responsable

COGNAC Le syndicat des viticulteurs annonce le lancement d'une démarche vertueuse en matière sociale et environnementale

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Un rendez-vous annuel très attendu. Hier soir, l'UGVC (Union générale des viticulteurs de l'AOC cognac) avait donné rendez-vous à quelques-uns de ses 2 000 adhérents au Castel, à Château-bernard, pour la Mise au courant, sa conférence annuelle. « La Mise au courant est toujours un moment fort pour informer des sujets importants », a entamé Christophe Véral, le président du syndicat viticole.

Et le thème du jour est un sacré morceau : l'UGVC a annoncé la constitution d'un plan de responsabilité social et environnemental (RSE). Cela désigne la prise en compte par les entreprises, sur la base du volontariat, des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans leurs activités. La notion, assez floue, peut paraître difficile à saisir. Il ne s'agit pas à pro-

prement parler de réglementation. « On pourrait plutôt dire une synthèse des pratiques actuelles, et une feuille de route pour améliorer et savoir où on veut aller », a schématisé Alexandre Imbert, directeur de l'UGVC.

« Une démarche d'excellence »

Avant d'en expliquer le détail, le président a justifié sa nécessité : « Il existe de nombreux reproches vis-à-vis du monde du cognac, a poursuivi Christophe Véral. Il serait dangereux pour l'environnement, ne partagerait pas sa valeur avec le territoire et resterait fermé sur lui-même. Ici, nous pensons que c'est faux, et il nous faut le prouver. C'est notre responsabilité. »

C'est ainsi qu'apparaît l'idée du plan RSE. Sa constitution a été confiée au cabinet Deloitte. « Il s'agit d'une démarche de progrès autour de la responsabilité de la filière, et nous pensons qu'elle est capable d'atteindre



Christophe Véral, le président de l'UGVC, voit « un nouveau moment charnière pour la filière » avec cette action. PHOTO J.G.

un niveau d'excellence », a estimé Yvan Penvern, le directeur de la société. « Des choses ont déjà été entreprises, mais il faut aller un ou deux crans plus loin. »

Quelle efficacité ?

En effet, le sujet n'est pas nouveau. Il y a deux ans, en novembre 2016, le BNIC (Bureau national interprofessionnel du cognac) avait lancé le référentiel Viticulture durable. Ce label visant à améliorer les pratiques de la filière a déjà séduit 1 300 viticulteurs. Mais visiblement, l'UGVC ne fait pas bande à part : « La RSE est un travail collectif au sein du BNIC », précise Christophe Véral.

Les esprits les plus chagrins pourraient se demander s'il ne s'agit pas d'un énième comité ? « Pas du tout », répond Nicolas Tricoire, viticulteur chargé du projet à l'UGVC. « La RSE englobe des questions très grandes, dont le référentiel Viticulture durable est une composante. » En effet, le champ de la RSE est très vaste : pollution, alcoolisme, santé, économie, communication...

C'est pourquoi un long travail va être entamé. 2018 devrait signer une « phase de mobilisation », avant un « déploiement de chantiers thématiques en 2019 » et les « mesures de progrès ».

Un jour férié, des collectes de déchets décalées



Le lundi 2 avril étant un jour férié, les collectes des sacs noirs et des sacs jaunes assurées par Calitom seront décalées d'un jour. Les collectes du lundi 2 avril seront reportées au mardi 3 avril, celles du mardi au mercredi, et ainsi de suite jusqu'à samedi. Par ailleurs, les 28 déchetteries de Calitom seront fermées lundi. PHOTO ARCHIVES QUENTIN PETIT

Le Campus des métiers s'offre un tiercé gagnant



LE PIÉTON

FORMATION Trois élèves ont rapporté des médailles lors des finales régionales des Olympiades des métiers, le week-end dernier, à Bordeaux

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Une médaille en or, une autre en argent et la troisième en bronze. C'est ce qu'on appelle un tiercé gagnant et un sacré coup de projecteur sur les vertus de l'apprentissage, filière trop souvent et injustement décriée, pour le Campus des métiers cognaçais.

Le week-end dernier, à l'issue des finales régionales des Olympiades des métiers qui se déroulaient à Bordeaux-Lac, trois étudiants sont donc revenus avec des « breloques » autour du cou. Jessica Debono a décroché l'or dans la catégorie esthétique; Jean-Baptiste Montigaud, l'argent en tonnellerie et Margaux Grulois (1^{re} année en Brevet de maîtrise) le bronze dans la spécialité coiffure. De belles récompenses après deux jours intenses et fatigants, tant physiquement que mentalement. « Ce sont des personnes minutieuses et passionnées par ce qu'elles font », note la responsable du CFA, Nathalie Gabaud.

Vers un autre podium

Passionnée, Jessica Debono qui se trouve en 1^{re} année de Brevet de maîtrise, l'est sans aucun doute. « Quand je m'engage c'est pour aller le plus loin possible, être la meilleure sinon rien du tout », lance-t-elle dans un sourire. Du coup, cette médaille d'or était dans son viseur. Et ce carac-



Jessica Debono, médaille d'or en esthétique. PHOTO D.F.

tère bien trempé, il lui en a fallu pour venir à bout d'un concours de 16 heures sur les deux jours et où les exercices se sont enchaînés : beauté des mains, épilation, soins du visage, modelage du corps de la femme enceinte, modelage homme, maquillage, vernis, maquillage de la mariée avec une touche artistique... « Depuis les présélections (le 16 janvier, NDLR), un entraînement a été vite mis en place. Sachant que le jury des Olympiades demande que l'on sache faire les exercices mais que l'on apporte, également, de l'innovation. »

Le résultat a été à la hauteur des efforts pour Jessica Debono. Et l'aventure n'est pas finie puisque la victoire lui a ouvert la porte vers le championnat de France programmé du 28 novembre au 1^{er} décembre à Caen. « J'ai pris contact avec des filles qui ont, aussi, été médaille d'or. Chacune a un

domaine de prédilection et je veux prendre les conseils qu'elles pourront me donner. D'autre part, des stages de préparation physique et mentale sont prévus avec l'équipe de Nouvelle Aquitaine », indique-t-elle. C'est digne d'un entraînement sportif de haut niveau et Jessica Debono semble s'entourer comme un boxeur à la conquête d'une ceinture mondiale.

On n'a rien sans rien et l'objectif de la jeune femme est d'ores et déjà clair : « c'est une place sur le podium. Et, dans un idéal, pourquoi ne pas décrocher un billet pour les Mondiaux qui se dérouleront à Moscou, l'année prochaine. On n'en est pas encore là et cette médaille d'or régionale est déjà du plus bel effet sur le CV de l'étudiante et dans son tiroir à souvenirs. L'illustration d'une évolution réussie : « Au départ, j'ai passé un bac général scientifique, puis j'ai fait une pre-



Margaux Grulois, médaille de bronze, catégorie coiffure. PHOTO D.F.

mière année de licence de biologie mais je me suis rendu compte que ce n'était pas mon domaine. Et comme j'ai toujours aimé l'esthétique, j'ai passé mon CAP en un an, puis mon Brevet Professionnel, résumé-t-elle. Aujourd'hui, répétons-le, en Brevet de maîtrise, son ambition est de décrocher ensuite sa licence pro.

Avec l'idée de posséder, à terme, son propre institut ? « Pas vraiment, je n'ai pas forcément envie d'avoir mon propre truc ou de "manager" une équipe d'un magasin de chaîne. L'idée est plus d'enseigner et de partager mon expérience. La socio-esthétique m'intéresse aussi beaucoup (1) », dit-elle.

(1) La sodo-esthétique est une pratique de soins esthétiques pour les personnes souffrantes, fragilisées ou en détresse sociale.

Constate que le centre aquatique fait monter la sauce pour son ouverture, en fin de semaine prochaine. Un exemple, le réseau Transcom a lancé un jeu pour faire gagner des entrées à l'X'eau. Quel rapport avec la superpiscine ? Les bus et l'X'eau dépendent tous deux de l'Agglo de Grand-Cognac. Ce concours en profite pour rappeler quels sont les lignes de bus et les arrêts qui desservent le complexe.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Forum de l'emploi. De 9 h à 12 h, rencontre les employeurs du territoire qui recrutent, à l'Espace 3000.

Littératures Européennes.

À 18 h 30, « Liberté d'expression, le cas de la Syrie », rencontre avec le journaliste Sakher Edris, animée par Jonathan Guérin (« Sud Ouest »), à la bibliothèque. Réservation au 05 45 36 19 50.

Secours catholique.

De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, vente de vêtements à petits prix et réception des dons, au 13 rue Millardet. Ouvert à tous.

Patrimoine charentais.

De 14 h à 18 h, venez découvrir ou redécouvrir l'art roman, les gabariers, la maquette du château de François 1^{er}... à l'Espace découverte en pays du cognac, place de la salle verte. Gratuit. Tél. 05 45 36 03 65.

Balade à pied ou à vélo.

Audépart de la base plein air André Mermet, 7 km de chemin aménagé pour la randonnée le long de la Charente. Boule 24 de Charente Vélo : un circuit découverte de 23 km (facile) et un circuit de 41 km (difficile). Tél. 05 45 82 46 24.

L'argent suffit à son bonheur

Bien malin, il y a quelques années, celui qui aurait pu affirmer que Jean-Baptiste Montigaud se réaliserait dans le monde la tonnellerie. Car le parcours du jeune homme, qui a donc décroché la seconde place à ces Olympiades, est loin d'avoir été une ligne droite.

Un bac économique et social en poche, en 2009, il s'est lancé dans une licence d'histoire, mise en stand-by au bout d'un an pour se lancer dans un bac pro menuiserie. « J'ai toujours été attiré par le travail du bois », confie-t-il. Mais à final, le métier de menuisier le laisse un peu sur sa faim, « il était un peu trop mécanisé à mon goût. Moi, ce qui m'intéresse, c'est le travail manuel du bois ».

Retour donc vers la licence d'histoire avec l'idée de travailler dans le

domaine du patrimoine, « mais je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de débouchés ». Nouvelle bifurcation et, après avoir passé deux années à travailler comme surveillant en collège, il se tourne alors vers le monde de la tonnellerie. « Je connaissais un peu pour avoir travaillé chez deux petits tonneliers lors de jobs d'été quand j'étais étudiant. »

Travail du bois et histoire

Renseignements pris, il découvre un CAP de tonnelier qui lui irait comme un gant. « Je suis allé chez Hennessy pour voir s'ils pouvaient me prendre en apprentissage. » Là il tombe sur M. Carré et d'autres tonneliers qui le prennent sous leurs ailes et c'est la révélation. « C'est vraiment le travail du bois que je recherchais. Cette espèce de tradition, de gestes



Jean-Baptiste Montigaud. D.F.

ancestraux et cela rejoint l'intérêt pour l'Histoire que j'ai toujours », sourit-il. Une révélation qui l'a finalement amené dans cette finale régionale (1). « Sur ce concours, nous de-

vions réaliser un fût innovant qui associait les cotes du fût bordelais et celles du fût bourguignon. » Jean-Baptiste Montigaud a, visiblement, su maîtriser le sujet. « La médaille d'argent a été une belle surprise. D'autant que j'y allais sans avoir d'idée ou d'ambition précise. »

La performance du jeune homme est d'autant plus à souligner qu'outre d'autres apprentis, il s'est retrouvé confronté à des tonneliers confirmés, travaillant déjà en entreprise. De quoi le conforter dans son choix et lui conférer de la confiance en plus à l'approche du CAP en juin prochain.

D. F.

(1) Un autre étudiant du CFA était présent sur cette compétition de tonnellerie, Florian Desfriches.

Ces dames du « Perga »



Véronique Aubert, debout à gauche ; entourée de Marie-Claire, Marcelle, Nadine, Madeleine et Martine. PHOTO S.B.

Une grande baie vitrée avec vue sur la cour de l'école maternelle La Combe-des-Dames. Nous sommes dans l'ancien logement de fonction du directeur. Les dames du Perga, comme les appelle affectueusement leur professeur Véronique Aubert, y coulent un vendredi après-midi par mois de septembre à juin, de bonheur. Quand l'heure de la récré sonne, forcément il y a une joyeuse animation et de petits esprits curieux qui viennent observer.

C'est sur son temps de repos que Véronique Aubert partage sa passion. Dans un métier de contact public permanent, le pergamano (dentelle sur parchemin) est devenu sa bulle de détente quotidienne. Seul son époux inquiet pour ses yeux parvient parfois à l'en arracher.

Pour faire du pergamano, il nous faut donc une bonne vue que peuvent pallier des lunettes loupe, de la lumière, tout le reste n'est qu'affaire de patience et de minutie.

Muni d'un papier-calque, on trace le motif souvent à l'encre blanche. L'effet relief (technique du ciselage) est donné à l'aide d'un outil à petite bille qu'on appuie sur le papier. N'oublions pas les micro-perforations (le pointillage) et la

phase finale du découpage, une dernière étape que les dames du perga réservent aux séances télévisées.

Et le résultat est là : on dirait de la dentelle. Véronique Audebert fait partie des 38 professeurs pergamanophiles de France. Chaque année elle participe avec quelques-unes de ses élèves au stage organisé à Poitiers. Et tous les deux ans, la passionnée se rend à Nantes au salon international de pergamano où une journée entière est réservée au perfectionnement des professeurs.

Si les dames du Perga restent rêveuses devant le talent acquis par Véronique Audebert, elles n'ont pas à rougir pour autant de leurs dix doigts. Marcelle prépare ses 60 ans de mariage et les menus, boîtes de dragée seront tout de pergamano.

Fin la broderie pour Martine qui ne jure plus que par la dentelle sur parchemin. Tandis que Madeleine se plaît à faire des cartes, Nadine ne se lasse pas d'explorer tous les possibles de la technique. Et pour Marie-Claire, même si elle avoue se tromper, ce moment de détente n'a pas de prix. Alors si vous avez envie de rejoindre les dames du Perga, n'hésitez pas un seul instant, vous y serez accueilli les bras ouverts.

Sandra Balian

Débat autour de la hausse de la taxe foncière

Lundi se tenait la réunion mensuelle du conseil municipal avec pour sujets phares à l'ordre du jour, le vote des comptes communaux et la fixation des taux d'imposition pour l'année 2018.

Le compte de gestion a été voté, en fonctionnement pour des recettes à 796 320 euros, des dépenses pour 679 560 euros, l'excédent 2017 116 760 euros, ajouté au report de l'exercice 2016, procure un excédent de 183 035 euros.

Concernant les investissements, les recettes sont de 108 134 euros pour un montant de dépenses de 156 128 euros, ce qui donne, ajouté au report de l'exercice 2016 pour 21 492 euros, un résultat de clôture de 26 501 euros.

Une délibération est prise pour l'affectation des résultats qui se répartissent pour 33 000 euros en fonctionnement et 150 000 euros en investissements.

Si les votes ont été unanimes pour valider les résultats de l'exercice, il n'en a pas été de même pour ceux des taxes communales.

Taxe d'habitation inchangée

Le maire Jean-Claude Tessandier évoque rapidement la taxe d'habitation supprimée par l'État qui, de fait, ne va plus profiter aux communes et



Le maire Jean-Claude Tessandier entouré des conseillers municipaux. PHOTO C. COLETTE-CHRISTIANE GUNÉ

dont le taux pour la commune de Saint-Brice est de 9,21 %, il précise d'ailleurs que 60 % des administrés ne sont pas exonérés. Ce taux sera donc reconduit pour 2018. La taxe foncière pour le non bâti restera également à 46,80 %, par contre pour la taxe foncière sur le bâti, il propose de l'augmenter de 10 % lissés sur trois ans ce qui permettra de « rattraper » la différence subie sur le montant de la dotation de solidarité.

Du tour de table qui s'en est suivi, il ressort qu'afin de rattraper 44 022 euros, il faille en passer par une augmentation de 10 %, lissée sur

trois ans, ce qui a soulevé des commentaires. « Il n'est pas normal que la commune de Saint-Brice compense la baisse de la dotation de solidarité. », dit l'un des adjoints. Et un autre conseiller de renchérir : « Il n'est pas question de payer pour les bêtises d'une mauvaise gestion, tout en regrettant d'en être arrivé à cette extrémité »,

Résultats du vote : 3 votes contre, 3 abstentions, 5 votes pour. Le taux de 20,55 % est donc adopté pour trois ans. Après le vote des dotations aux associations adopté pour un montant de 9 512 euros.

Colette-Christiane Guné

Les taxes locales ne bougent pas

Avec ses moyens limités, la commune mène à bien ses travaux. Après la lagune de Vignolles, au gymnase, le vestiaire des arbitres est achevé ; les panneaux de circulation dans Vignolles sont opérationnels. Au cimetière, depuis trois semaines, les employés municipaux ont déplacé les gros graviers et posé du calcaire dans les allées. « C'est beau, facile à entretenir, et la marche est facilitée pour tous ». Des devis sont attendus pour la réfection des chemins, et diverses opérations.

Tout cela a été évoqué par Didier Gois, le maire, lors de la réunion du conseil municipal lundi dernier.

Comptes en positif

L'essentiel de la réunion a porté sur l'approbation des comptes 2017. Au final, le budget investissement présente un excédent de 161 136 euros ; en fonctionnement, un excédent de 102 675 euros. Dans ce contexte « plutôt serein actuellement », le maire a proposé de ne pas toucher cette année au taux des taxes locales : il a été suivi par les élus unanimes.

La taxe d'habitation (TH) demeure à 11,30 % ; la taxe foncière (TF) sur le bâti, à 20,16 % ; la TF sur le non bâti, 61,44 %. « Les taux sont déjà élevés, il serait malvenu de les modi-

AUTRES DOSSIERS

La compétence fourrière a été attribuée à l'Agglo Grand-Cognac, même si les élus sont conscients que la commune restera en première ligne pour gérer les péripéties locales.

Au cours de l'année, Veolia va déployer partout les télé-relevés des compteurs d'eau, pour mettre en place une facturation plus juste et un suivi des incidents (fuites, anomalies diverses).

fier en dépit des baisses des dotations de tous ordres ».

Le vote du budget 2018 aura lieu mercredi 11 avril.

Subventions maintenues

Les élus ont maintenu à l'identique le montant des subventions aux associations et services. À savoir : 600 euros pour le comité des fêtes de Mesnac, la société de chasse, l'AL Basket, et Malissmiss ; 145 euros à la Chambre des métiers de Cognac ; 210 euros à Info 16 (pour son travail en faveur des jeunes) ; 300 euros à l'ADMR ; 150 euros à l'AFM-Téléthon ; 150 euros aux Restaurants du cœur. Il restera 500 euros disponibles sur les 3 855 euros attribués.

Pierre Barreteau